



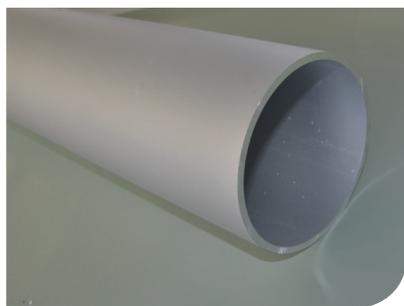
La couverture est transportée aux risques et périls du destinataire. A réception de la marchandise, si le destinataire constate des dommages occasionnés lors du transport, celui-ci doit immédiatement faire des réserves sur le bordereau de livraison du transporteur, ainsi que le confirmer sous 48h par lettre recommandée.

A LISTE DES ACCESSOIRES ET DESCRIPTIF

Votre colis peut varier d'un poids de 100 à 300 kg en fonction de la grandeur de votre volet, nous vous conseillons de le déplacer et de l'installer à 2 personnes au minimum.

Il est constitué de votre volet réalisé en fonction des plans de votre piscine, de cette notice de montage et des accessoires pour la fixation :

> 1 mât aluminium anodisé
+ 1 moteur tubulaire



> 1 borne côté libre



> 1 couverture



> 1 borne côté moteur selon option choisie



> 1 sac d'accessoires

Le VOLET HORS SOL est destiné à des piscines jusqu'à 6m x 12m + escalier de rayon 3 m.
Le mât de Ø140mm est positionné à une hauteur de 360mm au dessus de la plage.
Le moteur d'entraînement, situé dans le mât, est fixé dans la borne équipée d'un bouton à clé.

LE TABLIER est composé de lames PVC opaques et étanches articulées qui flottent à la surface de l'eau.
Aucune nécessité de rail de guidage.

La dimension du tablier est obligatoirement inférieure à la largeur du bassin, afin de laisser un jeu suffisant aux lames. Si jamais votre bassin n'est pas parfaitement d'équerre, ce sera la plus petite largeur qui devra être prise en compte. Lors du montage, le tablier doit être mis en place sur l'eau de façon à ce que les lames conservent un jeu également dans la longueur du bassin permettant ainsi leur mouvement. Si vous constatez que vous n'avez pas la nécessité de l'ensemble des lames livrées, conservez celles-ci précieusement au cas où vous seriez amené à en changer une.

E CONSEILS D'INSTALLATION selon l'option d'alimentation choisie

1/ L'alimentation électrique :

L'alimentation du moteur s'effectue par un coffret électrique installé dans le local technique.

Section du câble entre le boîtier et le moteur

en fonction de la longueur :

2x6 mm² jusqu'à 16 m de long

2x10 mm² de 16 à 25 m de long

- ▶ Le boîtier de commande doit être placé dans un local sec. (voir notice ci-jointe en annexe)
- ▶ L'installation doit se conformer à la norme C15-100 (voir avec votre électricien).
- ▶ Le coffret est alimenté en 230 volts monophasés (50 Hz). La puissance requise aux bornes d'entrée est de 0.15 Kw.
- ▶ Prévoir en amont du coffret un disjoncteur de calibre adapté muni d'un dispositif différentiel résiduel de 30 mA.

2/ L'alimentation solaire :



Le panneau solaire est réglable sur une rotation de 180°, afin de pouvoir optimiser la recharge de la batterie.



Il est conseillé de diriger le panneau vers le sud.



Un régulateur assure la gestion de la charge et de la décharge pour éviter un vieillissement prématuré de la batterie.



Moteur 12V : 1 ou 2 batteries 12V.
ou
Moteur 24V : 2 batteries 12V.

3/ L'alimentation sur batterie :



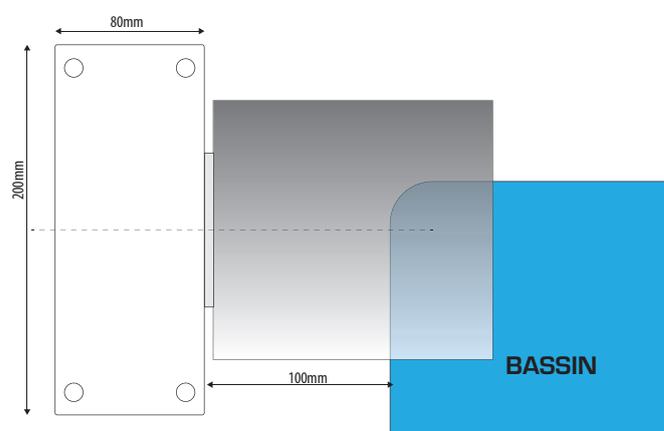
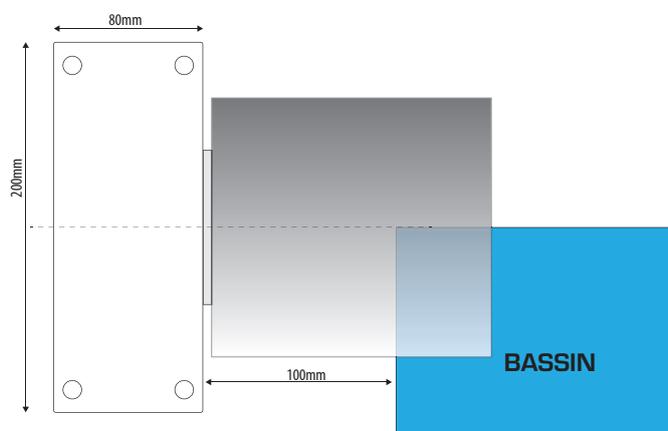
Moteur 12V : 1 ou 2 batteries 12V
ou
Moteur 24V : 2 batteries 12V.

4/ Positionner la borne de motorisation :

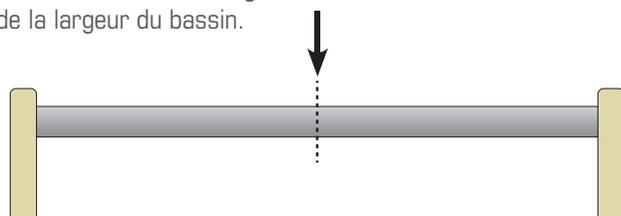
Elle peut être installée à droite ou à gauche du bassin et côté petit ou grand bain.

► Angles vifs : L'axe des bornes est aligné avec l'arase du bassin.

► Angles avec rayon : Avancez les bornes vers l'intérieur du bassin d'une distance équivalente au rayon.



Le milieu du mât est aligné avec le milieu de la largeur du bassin.



⚠ Pensez à disquer vos margelles afin d'éviter le frottement de la couverture lors de l'ouverture et de la fermeture du volet.

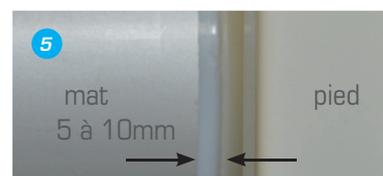
5/ Mise à niveau du mât :

La mise à niveau du mât est une étape importante.

- Si vos margelles sont galbées, nous vous conseillons de les disquer et de réaliser ensuite un réglage plus précis.
- Il faut que vous ayez la verticalité des bornes et l'horizontalité du mât. (Photos 1/2/3)
- Réglez et fixez les bornes avec les tire-fond (M8x60). (Photo 4)
- Avant de fixer les bornes au sol, positionnez le mât avec un jeu de 5 mm à 10 mm du côté du palier. (Ce jeu est nécessaire pour permettre au mât de se dilater lors de variations de température). (Photo 5)

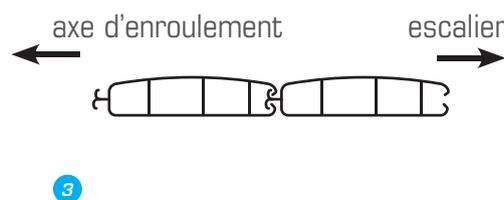
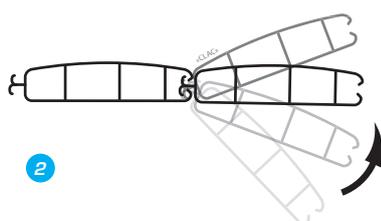
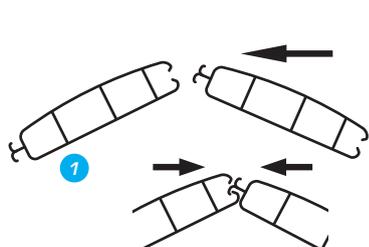
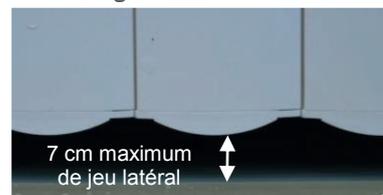


Vis de Fixation
Vis de réglages de planéité



6/ Mise en place du tablier :

- ▶ Le tablier doit être mis en place sur l'eau de façon à ce que les lames conservent un jeu dans la longueur du bassin permettant ainsi leur mouvement. Si vous constatez qu'il ne faut pas l'ensemble des lames livrées, conservez celles-ci précieusement au cas où vous seriez amené à en changer une.
- ▶ Pour un bon fonctionnement, un jeu de quelques centimètres dans la largeur du bassin est également nécessaire pour compenser la dilatation des lames en plein ensoleillement et éviter un frottement important entre bouchons et liner. (Conformément à la norme, il est autorisé 7 cm maximum de jeu latéral).
- ▶ Les lames ne s'assemblent pas par enfilage mais par encliquetage du double crochet. Un « clac » indique l'emboîtement de la lame.
- ▶ Les bouchons obturateurs d'étanchéité sont pourvus d'ailette standard.
- ▶ Toute découpe de bouchon supprime la garantie d'étanchéité et de rigidité de la lame du tablier.
- ▶ Avant la pose de vos lames, vous devez toujours les protéger du soleil et de la température, ainsi qu'éviter de les frotter sur le sol lors du déchargement du produit.
- ▶ Vos lames doivent toujours être en contact avec l'eau de votre bassin (dont la température à chaque endroit ne doit pas excéder 28°C). La filtration ne doit en aucun cas aspirer l'air qui, une fois refoulé, remonte à la surface pour former sous le tablier un matelas d'air. Dans ce cas, l'absence de contact des lames avec l'eau peut provoquer une déformation locale des lames sous forme de demi-sphère.
- ▶ Assemblage des lames :



- Pour emboîter une lame dans une autre, engagez en premier le crochet inférieur de la partie mâle de la lame de droite (fig. 1) dans la gorge de la lame de gauche. Reproduire ce mouvement jusqu'à encliquetage complet de la lame (fig. 2).
- Fixez le premier lé de lames équipé des sangles d'enroulement. Répartir de manière égale le jeu latéral du tablier.
- Pour décliquer une lame, procédez de la façon inverse, en appuyant sur la partie inférieure de la gorge femelle (lame gauche) pour dégager le crochet supérieur de la partie mâle (lame de droite).

- ▶ Assemblage des sangles : (Elles sont montées en usine)

Côté mâle : Après avoir centré le tablier sur le bassin, à l'aide des vis inox auto-perforantes 4.8x30, vissez les 3 sangles sur le mât.

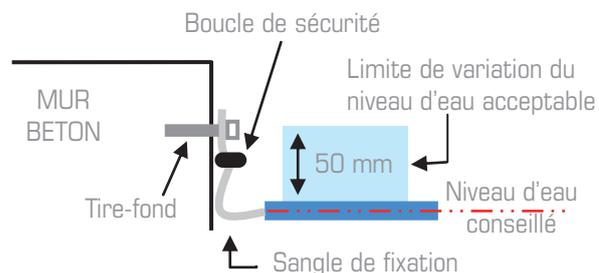
Les skis, permettent d'orienter la dernière lame du volet pour faciliter le déroulement.



7/ Mise en place de la fixation de sécurité :

Ce kit est fourni automatiquement avec votre volet.

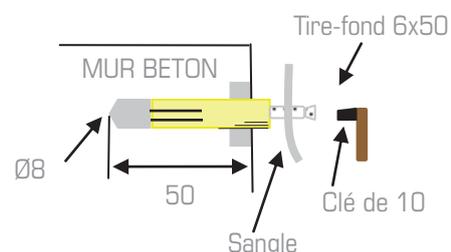
(Spécification de la classe de résistance du béton suivant la norme NBN B15-001, ce qui correspond aux fondations ou dalles de sol et autres éléments non ou faiblement armés).



- ▶ Accessoires de fixation :
 - 1 cheville plastique Ø10.
 - 1 tire-fond inox A4 8x60.
 - 1 rondelle Ø8 inox A4.
 - 1 boucle de sécurité. (Pour l'ouverture de la boucle, appliquer une pression sur la partie centrale et une sur les 2 parties latérales).
- ▶ Les outils nécessaires pour la fixation :
 - un perforateur béton avec forêt à béton Ø10
 - un marteau
 - une clé de 13

Installation :

- Percez 1 trou Ø10, y introduire la cheville plastique
- Passez le tire-fond dans le trou de la sangle et visser l'ensemble dans la cheville



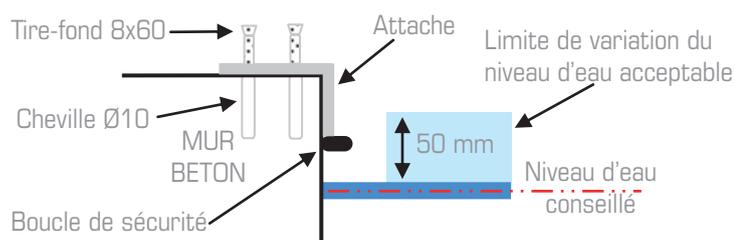
EN OPTION POSSIBILITE D'UNE AUTRE FIXATION : *L'attache sous margelle*

Ce kit est prévu pour les nouveaux bassins ou pour les bassins en coque polyester.

Pour les nouveaux bassins : Ne pas fixer vos margelles à l'emplacement des attaches.

Pour les bassins déjà existant : Il convient de décèler les margelles afin de fixer l'attache sous margelle.

- ▶ Accessoires de fixation pour l'attache :
 - 2 tire-fond inox A4 M8x60
 - 2 rondelles Ø8
 - 2 chevilles Ø10
 - 1 attache
- ▶ Les outils nécessaires pour la fixation de l'attache sous margelles :
 - un perforateur à béton avec forêt à béton Ø10
 - une clé de 13
 - un marteau



Installation :

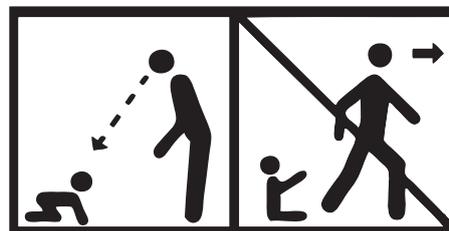
- Retirez les margelles au niveau de l'installation de l'attache
- Percez 2 trous de Ø10 et enfoncez les chevilles plastiques. L'arrière de l'attache ne doit pas frotter contre le liner.
- Fixez l'ensemble avec les tire-fond (M8x60) en bloquant avec la clé de 13.

IMPORTANT

▶ La piscine peut constituer un danger grave pour vos enfants. Une noyade est très vite arrivée. Des enfants près d'une piscine réclament votre constante vigilance et votre surveillance active, même s'ils savent nager.

▶ La présence d'un adulte responsable est indispensable lorsque le bassin est ouvert.

▶ Apprenez les gestes qui sauvent.



▶ Mémorisez et affichez près de la piscine les numéros des premiers secours :

***Pompiers (18 ou 112 depuis un portable), SAMU (15),
centre antipoison.***

▶ Il est indispensable de faire contrôler votre système de sécurité 1 fois/an par l'installateur.

***Attention la sécurité n'est assurée qu'avec une couverture fermée,
verrouillée et correctement installée selon les instructions.***

▶ Il est formellement interdit de monter, marcher ou sauter sur la couverture.

▶ Attention : Cette couverture de sécurité ne se substitue pas au bon sens ni à la responsabilité individuelle. Elle n'a pas pour but non plus de se substituer à la vigilance des parents et/ou des adultes responsables qui demeure le facteur essentiel pour la protection des jeunes enfants.

▶ La couverture doit être systématiquement installée en cas d'absence du domicile.

▶ Contrôlez l'absence de baigneur ou de corps étrangers dans le bassin avant et pendant l'ouverture et la fermeture de la couverture.

▶ Rangez les outils nécessaires pour actionner la couverture hors de portée des enfants.

▶ La mise en œuvre du mécanisme ne doit être entreprise que par un adulte responsable.

▶ Prendre toutes les mesures afin d'empêcher l'accès du bassin aux jeunes enfants et ce, jusqu'à la réparation de la couverture ou lors d'un constat de dysfonctionnement empêchant la fermeture et la sécurisation du bassin ou en cas d'indisponibilité temporaire de l'équipement ou du bassin.

▶ Toujours vérifier que le niveau d'eau du bassin reste constant et conforme aux préconisations du fabricant.

MAINTENANCE

- 1/ L'entretien est à la charge du client, pour le nettoyage quotidien de votre couverture, utilisez un jet d'eau ou un nettoyeur haute pression sans détergent (température inférieure à 40°C). Vous devez également réaliser un nettoyage au minimum 3 fois par an avec un produit nettoyant doux, non abrasif, non moussant et sans solvant. (exclure les éponges abrasives).
- 2/ Au niveau des conditions d'exploitation, vous devez entretenir en permanence l'eau en maintenant le PH, le TH, le TAC, le taux de produits de traitement ainsi qu'en contrôlant les procédés de traitement.
Taux préconisés : PH entre 7 et 7.6 / CL entre 0.7 et 1.2 part par million de chlore
BR entre 1 et 2 part par million de Brome / TH entre 15 et 25°
TAC entre 10 et 20° / ICA entre 30 et 50 part par million
- 3/ Lorsque votre couverture est fermée, l'utilisation de chlore doit être faible. C'est pourquoi durant le traitement par électrolyse de sel éviter toute surproduction de chlore.
Prévoir une mise à la terre du bassin pour évacuer les courants électriques vagabonds, cause d'oxydation des métaux.
- 4/ La température de l'eau doit être inférieure à 30°C. Il est également nécessaire de filtrer durant les périodes de fort ensoleillement.
- 5/ Au niveau de l'hivernage, fermez la couverture, condamnez l'alimentation du boîtier électrique. Nous vous recommandons la pose d'un filet d'hivernage afin de protéger les lames.
- 6/ En cas de neige, ne pas manipuler votre volet.
- 7/ Procédez au contrôle des lames, du réglage de fin de course, du fonctionnement de la motorisation, ainsi qu'à la vérification du niveau d'eau.
- 8/ Les pièces de rechange doivent être d'origine, c'est-à-dire fournies par notre société. Toute modification en dehors de nos ateliers ou avec des pièces de rechange d'une autre origine entraînera la cessation de la garantie ainsi que de la conformité.
- 9/ Lubrifiez régulièrement les paliers avec un produit non gras et non agressif.
- 10/ En ce qui concerne le SAV, vous devez vous adresser à votre distributeur.

Notice susceptible d'être modifiée sans préavis.